

Metz, le 6 mai 2020

Chers représentants FSU au CDEN de Moselle,

Nous avons pris connaissance ces tout derniers jours d'un communiqué commun Snuipp – Sgen – Unsa intitulé « *Consignes syndicales unitaires pour le processus de déconfinement des écoles* », relatif à une reprise des activités scolaires dans les écoles à compter du 11 mai

Lors du CDEN – Conseil Départemental de l'Education Nationale - du 27 avril, consacré à la carte scolaire des premier et second degré en Moselle à la rentrée prochaine, et dans le cadre duquel nous siégeons ensemble, la FNEC FP FO a présenté avec la FSU et la FCPE le vœu suivant :

« Au vu du risque majeur encouru tant par les élèves que par les personnels dans le cadre de la situation sanitaire en cours, plus particulièrement en Moselle, la reprise du travail dans les établissements scolaires des premier et second degrés doit être reportée à une date ultérieure à celle fixée par le président Macron, suivant une règle et un protocole fixés nationalement, quand l'État sera en mesure de garantir véritablement et pleinement la sécurité des personnels, des publics et de la population. »

Nos organisations FNEC FP FO, FSU et FCPE refusent que les élèves, les personnels et leurs familles deviennent les victimes d'une deuxième vague au nom d'intérêts financiers. Pour nos organisations, la reprise ne peut se faire sans tests, sans mesures efficaces, sans protocoles et sans concertation ! ».

Ni le Sgen ni l'Unsa, organisations départementales représentatives au CDEN, n'ont souhaité s'associer à ce vœu – ce qui les regarde ainsi que leurs adhérents.

Comment comprendre toutefois que votre organisation départementale, qui s'est prononcée voici un peu plus d'une semaine pour un report pur et simple de l'ouverture des écoles, relaie à présent des consignes pro-reprise à compter du 11 mai, en renvoyant toutes les décisions à l'échelon local (l'Education n'a-t-elle donc plus à être nationale ?) et en subordonnant l'acceptabilité du retour physique à l'école à « *la mise en place des garanties sanitaires indispensables et à une organisation pédagogique acceptable. »*

N'est-ce pas précisément le piège tendu par le ministre Blanquer qui, s'étant défaussé au moyen d'un protocole sanitaire inapplicable de plus de 50 pages, laisse le soin aux « *acteurs locaux* » de décider par eux-mêmes des conditions acceptables d'une reprise acceptable, en conformité avec les diktats d'un président de la République, qui, piétinant l'avis du conseil scientifique, mais très obéissant face aux exigences du patronat exclusivement soucieux de la relance économique la plus rapide possible, a « *décidé* » que le 11 mai serait le bon jour pour réactiver la contagion ? Ou bien la pandémie sera-t-elle arrivée à son terme ? Peut-on dès lors s'adapter – et pour quelles raisons ? - à la mise en œuvre d'une injonction objectivement inacceptable car potentiellement meurtrière ?

Pour notre part, nous considérons que le contenu du vœu exprimé lors du CDEN n'a rien perdu de sa justesse durant les quelques jours écoulés dans l'intervalle.

Nous nous bornerons à constater qu'aux yeux de votre organisation, il s'agit à présent de mettre en œuvre la reprise, ou tout au moins de s'y disposer sans attendre, quitte à en passer par le degré ultime de la décentralisation - école par école - pour y parvenir.

Avec nos salutations syndicalistes,

Peggy Depré, Matthieu Risse, Vincent Metzinger,

représentants 1^{er} et second degrés Force Ouvrière au CDEN de Moselle.